

Article 21 du Règlement

LES FINANCES

L'ÉLIMINATION GRADUELLE DU CRÉDIT D'IMPÔT À L'INVESTISSEMENT

M. Geoff Wilson (Swift Current—Maple Creek): Monsieur le Président, le crédit d'impôt à l'investissement a été inauguré au milieu des années 1970. Il semble qu'il ne visait pas à stimuler l'embauche dans le secteur de la production des machines et de matériel mais plutôt, selon les fonctionnaires du ministère des Finances, à accroître la productivité en favorisant l'investissement dans l'outillage.

De toute évidence, le crédit d'impôt à l'investissement n'aurait jamais dû s'appliquer à l'agriculture. C'est un programme qui encourage les agriculteurs riches à des transactions douteuses en matière d'équipement aux fins de l'impôt, il ne visait même pas à stimuler l'embauche dans le domaine de la fabrication des pièces d'équipement au Canada, et il a très peu contribué à accroître la productivité du secteur agricole de l'Ouest, secteur qui est déjà très productif. C'est un programme qui a coûté au Trésor fédéral des centaines de millions de dollars. Il aurait mieux valu que cet argent serve à d'autres programmes agricoles.

Tout comme le crédit d'impôt à la recherche scientifique, le crédit d'impôt à l'investissement est un programme libéral mal conçu, médiocrement élaboré, et une source d'abus.

Je félicite le ministre des Finances (M. Wilson) d'avoir reconnu que le crédit d'impôt à l'investissement est un programme sans objet et d'avoir pris des mesures pour l'éliminer graduellement.

* * *

[Français]

L'AÉROSPATIALE

L'OPPORTUNITÉ D'ÉTABLIR LA NOUVELLE AGENCE SPATIALE À MONTRÉAL

Mme Lucie Pépin (Outremont): Monsieur le Président, depuis plusieurs semaines déjà, Montréal réclame que le siège social de l'Agence spatiale soit dans cette ville. Mme Manon Vennat, présidente du Board of Trade, M. Marcel d'Aoust, président de la Chambre de commerce, demandent fermement au gouvernement de établir cette agence à Montréal.

Dans *Le Devoir* d'hier on lisait: «Montréal, centre spatial, est une vision réaliste et stimulante pour l'ensemble du Canada.» Cette déclaration est vraie, monsieur le Président; 55 p. 100 de l'industrie spatiale canadienne est concentrée à Montréal; 79 p. 100 de la recherche et du développement se fait dans cette région; 45 p. 100 du chiffre d'affaires de cette industrie est à Montréal. Avec quatre universités, Montréal offre une excellente synergie entre les milieux universitaires et industriels.

Malgré toutes ces bonnes raisons pour localiser l'Agence spatiale canadienne à Montréal, le gouvernement actuel pense peut-être la loger ailleurs. Je pense que cela est très important, on nous dit qu'il y a plusieurs raisons, une d'entre elles serait que certains fonctionnaires dans ce domaine seraient réticents à quitter la Capitale nationale, mais je ne pense pas que la

raison soit suffisante. Alors il s'agit que le gouvernement actuel n'oublie pas son mandat et qu'il fasse en sorte que le bien-être économique du pays soit bien placé, c'est-à-dire que le centre spatial doit revenir à Montréal.

* * *

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

LA DIMINUTION DU NOMBRE DE PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Monsieur le Président, la pauvreté recule sensiblement grâce à la politique efficace du gouvernement progressiste conservateur. Statistique Canada rapporte que l'augmentation du revenu réel des familles a fait chuter de 263 000 le nombre de Canadiens vivant en deçà du seuil de la pauvreté en 1985. C'est une bonne nouvelle pour nous tous, conservateurs, qui croyons en la dignité humaine.

• (1110)

Il est évident que les efforts du gouvernement pour créer un climat économique favorable aux investissements, aux emplois et aux possibilités économiques font beaucoup plus pour supprimer la misère que la vieille politique d'aumônes et de gaspillage libérale-néo-démocrate.

* * *

LES AFFAIRES PROVINCIALES

LE BUDGET DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—ON CRITIQUE CERTAINES DISPOSITIONS

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, le gouvernement de la Colombie-Britannique a présenté hier un budget qui hausse de 135 \$ l'impôt des familles moyennes. Ce budget montre clairement, en outre, que le projet du gouvernement conservateur tendant à interdire tout nouveau médicament générique fera beaucoup de tort aux consommateurs.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique est allé jusqu'à exiger que les personnes âgées paient 75 p. 100 des frais du pharmacien qui remplit les ordonnances, et ce jusqu'à concurrence de 125 \$ par an. Bien que les très pauvres soient exemptés de cette mesure, celle-ci nuira à un grand nombre de personnes âgées qui vivent à peine au-dessus du seuil de la pauvreté.

Le gouvernement provincial s'en prend d'une autre façon encore aux vieillards et aux malades, puisqu'il augmente la franchise lors du remboursement du prix des médicaments assurés. Ces mesures déplorables sont fortement liées, à mon avis, à la modification de la Loi sur les brevets, qui forcera les familles à payer plus cher les médicaments d'ordonnance. Voilà qui prouve encore que les conservateurs fédéraux collaborent avec les créditistes de la Colombie-Britannique en vue d'enrichir les entreprises aux dépens des vieillards, des malades et des pauvres.